



Guide pratique des éco-acteurs

*Ensemble pour la préservation
des gorges du Gardon*

Édito

Aujourd'hui nous ne pouvons que constater les conséquences d'une pression excessive des activités humaines sur l'environnement : dérèglement climatique, érosion de la biodiversité, multiplication des risques sur la santé humaine...

Face à ce constat, les Réserves de biosphère, réseau mondial de sites reconnus par l'UNESCO, expérimentent de nouveaux modes de gestion de nos territoires pour établir une relation plus équilibrée entre l'Homme et son environnement. Pour protéger l'environnement, le patrimoine culturel et historique des territoires tout en favorisant leur développement économique et social, elles se sont également données des missions éducatives et soutiennent les projets de recherche.

Conscientes que l'expérimentation de ces nouveaux modes de gestion ne peut se faire qu'avec l'implication des habitants, les Réserves de biosphère travaillent directement avec les acteurs locaux. Pour favoriser une évolution des pratiques et des comportements, elles



peuvent animer des réseaux locaux d'éco-acteurs. Ces réseaux réunissent des personnes qui, à travers leurs activités professionnelles ou associatives, manifestent leur attachement à un territoire et contribuent à la protection et à la valorisation de ses patrimoines.

La Réserve de biosphère des gorges du Gardon s'inscrit pleinement dans cette volonté de faire participer les habitants à la gestion de leur territoire. Le réseau des éco-acteurs qui se constitue le démontre. Comme il se doit, la présente charte qui institue les fondements de ce réseau a été imaginée et construite avec les acteurs locaux. Nous vous invitons donc à participer, chacun à votre niveau, à cette dynamique porteuse d'avenir.

M. Didier BABIN,
président du MAB France



Mme Bérengère NOGUIER,
*présidente du Syndicat Mixte
des gorges du Gardon*





Les Réserves de biosphère

Un réseau mondial de laboratoires du développement durable



Initiées dans le cadre du Programme de l'Homme et la biosphère de l'UNESCO (MAB), les Réserves de biosphère (RB) sont des zones modèles conciliant la conservation de la biodiversité et le développement durable.



Focus

Il existe près de 700 Réserves de biosphère dans le monde, dont 14 en France.

Elles sont dotées de trois fonctions complémentaires présentées ci-après.



Trois fonctions complémentaires

La conservation des écosystèmes, des paysages et des espèces,



Le développement économique et social dans le respect de l'environnement et de la culture locale,



La recherche, la formation et l'éducation du public, des jeunes en particulier.



La Réserve de biosphère des

Un territoire d'excellence reconnu par l'UNESCO



La Réserve de biosphère des gorges du Gardon est située dans le Gard. C'est grâce à ses paysages typiques d'arrière-pays méditerranéen, à sa biodiversité et à la richesse de son patrimoine culturel, qu'elle a obtenu la reconnaissance de l'UNESCO en juin 2015.

Cet espace naturel d'excellence est néanmoins confronté à de nombreux enjeux spécifiques : pression démographique, risque d'inondation, déprise agricole... constituant autant de défis à relever ensemble.



Les gorges du Gardon



Faits marquants

Une étendue de 45 000 hectares pour 26 communes regroupant plus de 180 000 habitants, et une aire centrale de 7800 hectares. 

Une biodiversité remarquable avec plus de 1700 espèces identifiées, dont 400 espèces protégées incluant des espèces emblématiques des gorges du Gardon : Aigle de Bonelli, vautour percnoptère, castor d'Europe, chauves-souris... 

Des paysages uniques de falaises et garrigues méditerranéennes. 

Un patrimoine historique et architectural d'exception où se côtoient le Pont du Gard, les villes classées d'Uzès et Nîmes, ainsi qu'un riche petit patrimoine vernaculaire disséminé sur le tout le territoire. 





PHOTO : © Eric Ribot



Les éco-acteurs des gorges

Un réseau engagé pour le développement durable du territoire



Un éco-acteur est un professionnel qui exerce son activité dans la Réserve de biosphère et **s'engage** en faveur d'un territoire préservé, vivant et accueillant ! **Concrètement, devenir éco-acteur des gorges du Gardon c'est partager des valeurs communes et les transmettre autour de soi.**

Si ces valeurs font écho en vous, vous êtes prêt à devenir un éco-acteur !

Je reconnais et suis sensible à la qualité exceptionnelle du milieu naturel de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon, source de richesse et de dynamisme pour le territoire,

J'adapte mes pratiques pour préserver l'environnement, la culture locale, le patrimoine et la qualité de vie afin de garantir un avenir serein aux générations futures,

J'aime transmettre à mes clients et mon entourage la connaissance du territoire, ses richesses, ses produits, son histoire, ses défis afin que tous puissent le comprendre,

Je partage mon savoir-faire et mes compétences au sein du réseau des éco-acteurs dans le cadre d'une démarche collective,

Je m'inscris dans une démarche d'amélioration continue, je recherche l'exemplarité et diffuse les bonnes pratiques.

Rejoindre le réseau pour agir ensemble.

J'enrichis mes connaissances du milieu naturel dans lequel je vis grâce à des événements organisés pour le réseau des éco-acteurs : sorties-découverte, formations...

J'améliore mes pratiques grâce à l'expérience du réseau. Je m'appuie sur la force du collectif et bénéficie de conseils personnalisés pour progresser.

J'obtiens une reconnaissance publique via la signature de la Charte d'engagement de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon, et le comité MAB France.





du Gardon

Les outils de communication dédiés



Plusieurs types de documents sont mis à disposition des éco-acteurs et dans les lieux d'accueil public : diplôme, Charte d'engagement, flyers, panneaux d'information. 

Un site internet www.ecoacteur-gorgesdugardon.fr et une page facebook www.facebook.com/Eco-acteurs-des-gorges-du-Gardon. 

Le droit d'utiliser le logo du réseau et la mention «signataire de la Charte d'engagement de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon» sur vos documents de communication. 

Le droit d'utiliser la mention «signataire de la Charte d'engagement de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon» sur vos produits destinés à la vente. Il est possible d'ajouter que la Réserve de biosphère est un site reconnu (ou désigné) par l'UNESCO. **En revanche le logo du réseau des éco-acteurs n'est pas une marque commerciale et ne peut en aucun cas être apposé sur des produits à la vente.** 



Panneau d'accueil



Flyers

Des engagements réciproques

Les engagements de l'éco-acteur



Chaque éco-acteur s'engage publiquement à :

- participer à la vie du réseau et de la Réserve de biosphère. Les éco-acteurs sont des ambassadeurs du territoire auprès de leurs clients et de leur entourage. Ils participent à une démarche collective où chacun contribue à valoriser les activités de ses pairs.
- améliorer ses pratiques professionnelles en faveur du développement durable à travers une série d'engagements structurés autour de 4 grands thèmes.

● *La sensibilisation du grand public à l'environnement*

Les éco-acteurs informent leurs visiteurs sur le patrimoine naturel de la Réserve de biosphère. Ils jouent un rôle important pour sa préservation en les sensibilisant aux règles à respecter pour ne pas perturber le milieu.

● *La gestion écologique du site et des activités*

Chaque éco-acteur s'engage à réduire ses impacts sur l'environnement. Pour ce faire, il peut entretenir ses espaces verts de manière raisonnée (consommation d'eau en termes quantitatif et qualitatif), réduire ses consommations d'énergie... Il incitera ses visiteurs à adopter des pratiques durables (modes de déplacement doux, respect des règles de tri...).

● *La valorisation du patrimoine culturel local*

Chaque éco-acteur contribue au maintien de l'économie et du patrimoine culturel en faisant découvrir les savoir-faire locaux.

● *L'équité et le maintien du lien social*

Le réseau participe à l'amélioration du bien-être des populations (par l'accès à la culture et à la nature notamment), et lutte à son échelle contre l'exclusion sociale.

Aller plus loin

Chaque éco-acteur peut également proposer, s'il le souhaite, des engagements libres, qui lui semblent pertinents en matière de développement durable. De nombreux thèmes peuvent être abordés au-delà des 4 pré-cités.



PHOTO : © SMGG



PHOTO : © SMGG - Gardon l'image



PHOTO : © Eric Ribot



pour une relation équilibrée

Les engagements de la Réserve de biosphère et de ses partenaires



Le réseau des éco-acteurs des gorges du Gardon est animé par le Syndicat Mixte des gorges du Gardon en partenariat avec le PETR Uzège-Pont du Gard, Le Pays Garrigues et Costières de Nîmes, l'agence de Développement et de Réservation Touristique du Gard. Ce réseau bénéficie en outre du concours financier des fonds Leader de l'Union Européenne et du soutien actif de nombreux acteurs locaux : chambres consulaires, offices de tourisme, associations, collectivités... ainsi que de Man and biosphère France, qui assure la coordination des Réserves de biosphère Françaises.



PHOTO : © Christophe Cabrière - Département du Gard



PHOTO : © Christophe Cabrière - Département du Gard



PHOTO : © MAHDC - Geosystem



PHOTO : © SMGG



Ensemble ils assurent :

● L'accompagnement

Mise à disposition de moyens techniques (salles, matériels...), apport de connaissances et d'informations qualifiées sur le territoire et ses richesses, accompagnement dans la réalisation des actions collectives décidées par les éco-acteurs...

● La valorisation du réseau

Promotion des éco-acteurs et de leurs activités. La réserve communique autour des événements collectifs organisés par les éco-acteurs et contribue à la création d'outils ou kits de communication...

● L'animation du réseau

Une rencontre annuelle minimum des éco-acteurs. Organisation d'ateliers thématiques pour répondre à des questions concrètes des éco-acteurs, de formations, ou encore de conférences portant sur des sujets d'intérêt...



Éco-acteur: M

Les démarches de candidature



🌸 Qui peut devenir éco-acteur ?

Toute personne morale ou physique de droit privé exerçant une activité au sein de la Réserve de biosphère, dès lors que l'activité exercée n'engendre pas d'atteinte directe au milieu (pollution sonore, rejet d'effluents toxiques, dégradation des sols...). Dans le cas particulier des exploitations agricoles, l'exploitation devra être menée en agriculture biologique ou être en conversion pour pouvoir postuler.

🌸 Comment candidater ?

→ **Prendre contact avec les animateurs du réseau au sein de la Réserve de biosphère : Céline Boulmier ou Daniel Munck au 04 48 27 01 00**

Un entretien sera fixé pour apporter des informations complémentaires sur la charte, discuter des engagements que le candidat souhaite prendre et lui conseiller des pistes d'amélioration en lien avec les thématiques de la charte.

→ **Renseigner le dossier de candidature et envoi aux animateurs de la Réserve de biosphère**

Suite à cet entretien, le candidat devra remplir son dossier de candidature et formuler ses engagements à partir des listes jointes en annexe. Il devra également se faire parrainer par au moins un membre du réseau.

→ **Examen du dossier et audition par les membres du Comité Technique Permanent (CTP)**

Le CTP évaluera la pertinence et la faisabilité des engagements pris ainsi que leur cohérence avec les valeurs et objectifs portés par la charte. Chaque membre de ce jury pourra commenter la candidature avant de procéder au vote.

Le Comité Technique Permanent (CTP)

Véritable jury du réseau et gardien de la charte, le CTP est composé de structures représentatives des enjeux environnementaux, sociaux et économiques du territoire (structures publiques, consulaires, scientifiques, associations...) et de représentants de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon et de ses partenaires (voir liste p.22). Il se réunit une à deux fois par an afin d'évaluer les candidatures de nouveaux éco-acteurs ainsi que les bilans de réalisation des engagements. Fort des compétences et de l'expérience de ses membres, il peut aussi apporter aux acteurs des conseils et idées d'amélioration.



Mode d'emploi

La vie du réseau



Des bilans périodiques

Un bilan des engagements est établi à l'issue de la première année dans le réseau. Il précise les résultats obtenus ainsi que les pièces justificatives éventuelles. Ce bilan est transmis aux membres du Comité Technique Permanent, qui pourra émettre soit:

- **un avis favorable**

- **des réserves** : l'acteur devra alors fournir des explications supplémentaires sur son bilan

- **un avis négatif** : le Comité pourra alors décider d'avertir l'éco-acteur. Il peut mandater un éco-acteur pour l'aider à faire le point sur ses engagements. Au bout de deux avertissements, une exclusion du réseau est envisageable.

Des engagements réitérés

Chaque éco-acteur prend deux nouveaux engagements chaque année, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. Il peut s'agir d'engagements libres ou d'engagements tirés de la liste proposée en annexe.

Rencontres et événements

Les animateurs de la Réserve de biosphère organisent au moins 2 journées de formation par an, sous la forme de sorties, journées thématiques, formations au milieu ou encore aux éco-gestes.

Réunions et actions collectives

Des réunions de travail peuvent être organisées pour favoriser l'intelligence collective du groupe et proposer des actions collectives. Les actions proposées peuvent concerner la communication du réseau, la promotion des éco-acteurs, l'organisation d'événements ou toute action en faveur du développement durable dans la Réserve de biosphère des gorges du Gardon.



Les 16 engagements collectifs du réseau

Objectifs	Engagements	
Au sein de son établissement	Sensibiliser son personnel et ses clients aux enjeux du développement durable de la Réserve de Biosphère	<input type="checkbox"/>
	Informers son personnel et ses clients des actions Eco responsables mises en place et proposées	<input type="checkbox"/>
	Mettre en avant le réseau et ses membres auprès de sa clientèle en diffusant leurs documents et/ou leurs produits	<input type="checkbox"/>
	Mettre en avant les initiatives portées par le Syndicat Mixte des gorges du Gardon et ses partenaires en faveur de l'éco-tourisme	<input type="checkbox"/>
Dans ses outils de communication (internet notamment)	Faire la promotion du réseau des éco-acteurs de la Réserve de biosphère dans ses outils de communication	<input type="checkbox"/>
	Communiquer sur ses outils de communication ses propres engagements écotouristiques	<input type="checkbox"/>
	Relayer sur son site internet les liens des Sites du Syndicat Mixte des gorges du Gardon et de ses partenaires (OT, ADT)	<input type="checkbox"/>
	Relayer l'information liée à l'éco-mobilité au sein du territoire	<input type="checkbox"/>
Pour les outils de communication du réseau	Alimenter le site internet du réseau par la description de son activité et de ses engagements : texte et photos	<input type="checkbox"/>
	Informers de toutes modifications ou évolutions éco-responsables de son activité à valoriser sur les outils de communication du réseau	<input type="checkbox"/>
	Fournir, à la demande du réseau, les pièces justifiant ses engagements	<input type="checkbox"/>
	Alimenter le contenu du ou des réseaux sociaux du réseau des éco-acteurs de la Réserve de biosphère	<input type="checkbox"/>
Pour la vie du réseau	Participer aux réunions du réseau afin de favoriser un travail collaboratif et une intelligence collective (1/an minimum)	<input type="checkbox"/>
	Participer aux journées de formation proposées dans le cadre du réseau (1/an)	<input type="checkbox"/>
	Participer aux actions collectives du réseau (1/an minimum)	<input type="checkbox"/>
	Offrir une prestation pour l'accueil de prescripteurs lors de l'organisation d'éductours ou d'accueils presse	<input type="checkbox"/>

Les 14 engagements individuels de l'éco-acteur

Thème 1: La sensibilisation du grand public à l'environnement

3 engagements minimum à choisir dans la liste ci-dessous

Objectifs	Engagements	
Transmettre à ses visiteurs des informations sur le patrimoine naturel de la Réserve de biosphère	Proposer à sa clientèle des plaquettes, guides d'informations, cartes sur les espaces naturels	<input type="checkbox"/>
	Former son personnel pour assurer la qualité des informations transmises aux visiteurs	<input type="checkbox"/>
	Mettre à disposition de ses visiteurs des guides naturalistes, un livret explicatif sur la faune et la flore locale, voire du matériel d'observation (jumelles...)	<input type="checkbox"/>
	Proposer des articles et un agenda des événements des gorges du Gardon à ses clients	<input type="checkbox"/>
Rappeler les règles à respecter au sein de la RB pour ne pas déranger la faune et impacter le milieu	Afficher des règles de bonne conduite sur des panneaux, proposer une information papier les rappelant	<input type="checkbox"/>
Sensibiliser sa clientèle à la biodiversité ordinaire	Mettre à disposition dans les établissements des livres sur l'environnement (à destination des enfants ou du grand public)	<input type="checkbox"/>
	Aménager un jardin ou un potager ayant un intérêt pédagogique	<input type="checkbox"/>

Annexe

Thème 2: La gestion écologique du site et des activités (énergie, eau, déchets, espaces verts, milieu naturel)

7 engagements minimum à choisir dans la liste ci-dessous

Objectifs	Engagements	
Diminuer ses consommations d'énergie	Éclairage : utilisation d'ampoules basse consommation en cas de renouvellement, système de détection de présence	<input type="checkbox"/>
	Choix d'équipements économes en énergie, en cas de renouvellement	<input type="checkbox"/>
	Isolation - chauffage - climatisation : privilégier les dispositifs économes en énergie	<input type="checkbox"/>
Produire des énergies renouvelables	Installation de panneaux solaires	<input type="checkbox"/>
	Installation d'un poêle à bois / à granulés	<input type="checkbox"/>
Préserver la ressource en eau	Utilisation de produits d'entretien écologiques éco-labellisés	<input type="checkbox"/>
	Équipement en mousseurs, double chasse d'eau	<input type="checkbox"/>
	Installation de toilettes sèches	<input type="checkbox"/>
	Mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie	<input type="checkbox"/>
Réduire ses volumes de déchets et mieux les valoriser	Réaliser le tri sélectif des déchets	<input type="checkbox"/>
	Installation d'un compost (ou poulailler)	<input type="checkbox"/>
	Valoriser des matériaux utilisés (réemploi)	<input type="checkbox"/>
	Utilisation de recharges pour éviter de racheter les contenants	<input type="checkbox"/>
Favoriser une riche biodiversité au sein de ses espaces verts	Utiliser uniquement des produits biologiques / éco-labellisés (démarche zéro pesticide)	<input type="checkbox"/>
	Privilégier les espèces méditerranéennes, proscrire les espèces envahissantes/ exogènes	<input type="checkbox"/>
	Installation de nichoirs pour les oiseaux, refuges pour les papillons, hôtels à insectes, habitats pour lézards et chauve-souris, ruches...	<input type="checkbox"/>
	Devenir refuge LPO	<input type="checkbox"/>
	Utiliser des semences et des variétés locales et anciennes	<input type="checkbox"/>
	Adopter l'éco-pâturage	<input type="checkbox"/>
	Adopter les pratiques de gestion différenciée (laisser la végétation se développer de manière spontanée dans certaines parties du jardin, faucher tardivement...)	<input type="checkbox"/>
Réduire ses impacts sur le milieu naturel	Informier sur les possibilités d'accès en transports en commun et mobilités douces	<input type="checkbox"/>
	Participer au nettoyage de la rivière Gardon propre	<input type="checkbox"/>
Sensibiliser sa clientèle et son personnel aux éco-gestes	Former son personnel	<input type="checkbox"/>
	Créer des affiches d'explication des règles de tri	<input type="checkbox"/>
	Mettre à disposition des vélos (ou VAE) pour encourager les modes de transports doux	<input type="checkbox"/>
Autre	Inciter au co-voiturage	<input type="checkbox"/>
	Labellisation environnementale	<input type="checkbox"/>

Thème 3: La valorisation du patrimoine culturel local

2 engagements minimum à choisir dans la liste ci-dessous

Objectifs	Engagements	
Valoriser les produits locaux	Utilisation / vente de produits locaux	<input type="checkbox"/>
	Proposer des produits fait-maison	<input type="checkbox"/>
	Informersa clientèle sur les producteurs locaux (par exemple sur la carte des restaurants, prévoir une présentation sur les fournisseurs locaux)	<input type="checkbox"/>
	Organiser un ou des passages chez les producteurs lors des visites / balades	<input type="checkbox"/>
	Fournir la liste des producteurs locaux aux visiteurs	<input type="checkbox"/>
	Mettre en place une politique d'achat locale et écologique	<input type="checkbox"/>
Valoriser les savoir-faire locaux	Valoriser les savoir-faire liés à la pierre sèche, la poterie, la vannerie...	<input type="checkbox"/>
	Informersa clientèle sur les fêtes traditionnelles et locales	<input type="checkbox"/>
Valoriser le patrimoine historique	Rendre visible/ valoriser le petit patrimoine présent sur son lieu d'activité ou dans son environnement proche	<input type="checkbox"/>
	Création d'exposition, de sentier d'interprétation ou de spectacle pour faire découvrir l'histoire du territoire	<input type="checkbox"/>
	Se rapprocher des associations locales pour organiser des visites ou des animations	<input type="checkbox"/>

Annexe

Thème 4: L'équité et le maintien du lien social

2 engagements minimum à choisir dans la liste ci-dessous

Objectifs	Engagements	
Rendre accessibles les sites et les animations à tous	Consulter le site du Ministère (Développement durable, rubrique Accessibilité) pour connaître l'actualité, trouver un outil d'autodiagnostic adapté et identifier des bonnes pratiques	<input type="checkbox"/>
	Labellisation Tourisme & Handicap	<input type="checkbox"/>
	Faire appel à une structure de l'économie sociale et solidaire (ESAT, AMAP, insertion...)	<input type="checkbox"/>
Accueillir des publics de milieux défavorisés	Organiser, participer ou promouvoir des animations spécifiques à destination de ces publics ou proposer une politique tarifaire adaptée	<input type="checkbox"/>
	Faire un don à une association (argent / temps)	<input type="checkbox"/>
	Adhérer à 1 dispositif ANCV ou CAF	<input type="checkbox"/>
	Suivre une formation sur l'accueil de publics spécifiques	<input type="checkbox"/>
	Proposer des produits issus du commerce équitable	<input type="checkbox"/>
Favoriser le maintien de liens entre les générations	Organiser, participer ou promouvoir des animations intergénérationnelles	<input type="checkbox"/>
Travailler sur l'aspect thérapeutique de la nature	Organiser, participer ou promouvoir des sorties nature avec des personnes malades (partenariat avec les hôpitaux, centres de soin...)	<input type="checkbox"/>

Pistes de réflexion pour les engagements libres

Thèmes	Exemples d'actions
Engagements possibles autour de l'eau	Gestion raisonnée des zones humides <ul style="list-style-type: none"> • Préserver les zones humides • Valoriser les milieux aquatiques comme espaces de diversité biologique
	Préservation de la ressource en eau <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la consommation d'eau • Préserver la qualité de l'eau
Engagements possibles autour du transport	Améliorer la qualité de l'air en adoptant des modes de déplacements alternatifs
	Accompagner les changements de pratiques <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser à l'éco-mobilité
Engagements possibles autour des déchets	Maîtriser les volumes
	Valoriser et réutiliser les déchets <ul style="list-style-type: none"> • Préserver la qualité de l'air, du sol et des paysages • Réduction de mon empreinte écologique • Réduction des facteurs de dégradation des milieux naturels
Engagements possibles autour de l'énergie	Maîtriser la consommation d'énergie
	Limiter les émissions de CO2 <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les ressources locales
Engagements possibles autour du patrimoine	Patrimoine culturel <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et partager les savoir-faire, maintenir les traditions • Manifestation éco-responsable, sensibilisation au patrimoine local
	Patrimoine naturel <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des différents publics à une meilleure connaissance de ces espaces et à leur protection, préserver et valoriser la diversité biologique • Respect et gestion de manière coordonnée du patrimoine naturel, préservation et mise en valeur du patrimoine nature
Contribution au réseau des éco-acteurs	Valorisation et implication <ul style="list-style-type: none"> • Échanges, coopération et convivialité • Accessibilité et bien-être au travail
	Équité et maintien du lien social <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et valoriser la Réserve de biosphère • Enrichir le réseau et sa vie collective • Échanges réguliers avec les différentes instances de la Charte d'engagement

Charte d'engagement des éco-acteurs de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon



La Réserve de biosphère des gorges du Gardon accompagne, encourage et valorise les initiatives locales pour une meilleure adéquation entre les activités humaines et le milieu naturel.

Les éco-acteurs de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon portent des **valeurs** d'ouverture, de partage et d'hospitalité.

Ils reconnaissent la qualité exceptionnelle du milieu naturel des gorges du Gardon et adaptent leurs pratiques professionnelles pour **préserver** la biodiversité, la culture, le patrimoine et la qualité de vie du territoire.

Ils sont de véritables **ambassadeurs** du milieu naturel, des produits locaux et des richesses

du territoire auprès de leurs clients, visiteurs et partenaires.

Ensemble, ils agissent dans une volonté d'amélioration continue, recherchent l'exemplarité et diffusent les bonnes pratiques autour d'eux.

Ils **partagent** leurs savoir-faire et leurs compétences au sein du réseau des éco-acteurs.

Ils s'engagent, pour **transmettre** aux générations à venir un territoire préservé, accueillant et vivant.

Cet engagement des signataires vaut pour les activités, produits et services existants et à venir.

Considérant les éléments ci-dessus ;

Je reconnais et approuve les valeurs, principes et missions de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon.

Je m'engage pour la préservation du milieu naturel et pour le développement durable dans la Réserve de biosphère des gorges du Gardon en rejoignant le réseau des éco-acteurs.

Je m'engage à contribuer activement au réseau des éco-acteurs de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon et à mettre en œuvre les engagements que j'aurai pris dans une démarche d'amélioration continue.

L'éco-acteur

M. Didier BABIN,
Le Président
du MAB France

Mme Bérengère NOGUIER,
La Présidente
de la Réserve de biosphère



PROJET COFINANCE PAR LE FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL - L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Dossier de candidature

Charte d'engagement des éco-acteurs de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon

Une fois complété, ce dossier est à envoyer aux animateurs du réseau des éco-acteurs de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à [Céline Boulmier](mailto:c.boulmier@gorgesdugardon.fr) (c.boulmier@gorgesdugardon.fr) et [Daniel Munck](mailto:d.munck@gorgesdugardon.fr) (d.munck@gorgesdugardon.fr)

Syndicat mixte des gorges du Gardon

2, rue de la pente
Hameau de Russan
30190 Sainte-Anastasie

N'oubliez pas de conserver une copie de ce dossier.

Fiche d'identité

Nom ou raison sociale :

Activité :

Nombre de salariés :

Adresse postale :

Site internet :

Nom, prénom de la personne demandeuse pour la candidature :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

Liste des membres du CTP

Liste à jour en juillet 2017, susceptible d'évoluer

CIVAM - SAINT NAZAIRE DE GARDIES

www.civamgard.fr

CoGard - SAINT CHAPTES

www.cogard.org

Collectif des garrigues - SOMMIERES

www.wikigarrigue.info

CAUE 30 - NÎMES

www.caue30.fr

PETR Uzège Pont du Gard - UZÈS

www.pays-uzege-pontdugard.fr

Pays Garrigues et Costières de Nîmes - NÎMES

www.pays-garriguescostieres.org

Office de Tourisme du Pays d'Uzès - UZÈS

www.pays-uzes-tourisme.com

Office de Tourisme du Pont-du-Gard - REMOULINS

www.pontdugard-tourisme.com/

Le Tourbillon - COLLIAS

www.canoeletourbillon.com

Domaine de Malaïgue - BLAUZAC

www.domainedemalaigne.com

Geosystème - CAMARET SUR AIGUES (84)

www.geosysteme.fr

Association PISTES - UZÈS

www.facebook.com/PistesAssociation

Association CITRE - UZÈS

www.citre-asso.org

**Université Populaire
de l'Uzège - UZÈS**

www.up-uzege.com

Ville de Nîmes - NÎMES

www.nimes.fr

**Fédération départementale
des foyers ruraux - SAINT GENIES
DE MALGLOIRES**

mouvementruralgard.org

CCI du Gard

gard.cci.fr

**Chambre d'Agriculture
du Gard - NÎMES**

www.gard.chambagri.fr/

Chambre des métiers - NÎMES

www.cma-gard.fr

**Site remarquable du goût
des olivettes de Nîmes - MARGUERITES**

www.olivettes-nimes.org

**Conseil départemental
du Gard - NÎMES**

www.gard.fr

**Syndicat Mixte des gorges
du Gardon - SAINTE-ANASTASIE**

www.gorgesdugardon.fr

MAB France - PARIS

www.mab-france.org



Partenaires

**Syndicat Mixte
des gorges du Gardon**

www.gorgesdugardon.fr



**Programme Man & biosphere
de l'UNESCO**

[www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/
environment/ecological-sciences/man-and-
biosphere-programme/](http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/)



Man & Biosphère (MAB) France

www.mab-france.org



**Agence de Développement
et de Réservation Touristique
(ADRT) du Gard**

www.tourismegard.com/



Pays Uzège-Pont-du-Gard

www.pays-uzege-pontdugard.fr/



Pays Garrigues-Costières

www.pays-garriguescostieres.org/



Office de tourisme d'Uzès

www.pays-uzes-tourisme.com/



**Office de tourisme
du Pont-du-Gard**

www.pontdugard-tourisme.com/



Annexe



PHOTO: © Michel Theodon

CONCEPTION: Justine Labesse ; © Syndicat Mixte des Gorges du Gardon 2017



PROJET COFINANCE PAR LE FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL - L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES